

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Parc de la grande Contree

De : >

Date : 30/11/2023 à 19:13

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Madame Binet, commissaire enquêteur

Habitants du Clos le Roi, **nous sommes tout à fait CONTRE** ce 3^{ème} projet éolien au pied de chez nous.

- Tout d'abord 23 éoliennes autour de Charleville, ce n'est pas raisonnable, cela est presque de l'acharnement pour détruire notre cadre de vie. Cette saturation est inacceptable, depuis la rue de la Distillerie, nous voyons actuellement 10 éoliennes moins hautes et à 3km, de cette rue, nous en verrons 16 et les nouvelles à 700m feront 135m de haut.

- En quittant le Clos par la D373 nous continuerons à être envahis : vers Montmirail le parc de la Butte de Soigny, la Brie Champenoise, les Châtaigniers, déjà en fonctionnement mais aussi les projets en instruction de Vauchamps, Fromentières, les Rieux, et tous ceux qu'on ignore peut-être ...ainsi que ceux de l'Aisne dont on ne parle pas, la frontière entre L'Aisne et la Marne est très voisine de Montmirail.

- De l'autre côté, en allant vers Sézanne, La Brie Champenoise, la Butte de Soigny, Les Portes de Champagne ou de Nesle la Reposte avec parc de Champguyon autorisé, les projets des Essarts lès Sézanne, extension des Portes de Champagne et de Nesle la Reposte...

Quand nous allons vers Château Thierry, on en voit encore, de Sézanne à Troyes, de Sézanne à Vitry le François ou de Sézanne à Châlons, ce sont des forêts d'éoliennes, on ne peut même plus les compter. Notre seule échappatoire c'est aller vers Paris, la Seine et Marne n'en a pas encore, mais si on revient de Paris, on sait qu'on approche de la région Grand Est quand on voit toutes ces machines.

Mais revenons au Clos Le Roi :

-Dès que nous irons vers le Centre de Charleville, à gauche nous verrons les 7 éoliennes de la Butte de Soigny, tout droit les 10 de la Brie Champenoise et peut-être à droite ces 6 que nous contestons.

Nous n'aurons aucun endroit où poser le regard sans éolienne, est-ce normal ?

- Aucun mat de mesure n'a été installé, OSTWIND pensait-il qu'il ne faisait qu'une extension de son premier parc et qu'il pouvait en faire l'économie ?

- Nos voisins du Bout du Val et de Villeneuve les Charleville se plaignent des premiers parcs :

- Des nuisances acoustiques: les pales passant devant le mat sifflent et rendent leur vie insupportable, et OSTWIND ne peut le contester car il est bien au courant. Une éolienne est très souvent à l'arrêt, il aurait mieux valu faire une bonne étude acoustique avant et éviter de la construire.
- Des nuisances visuelles: clignotements nuit et jour de ces machines, tournis des pales qui épuisent.
- De la taille de ces machines qui les écrasent et celles du Clos seront plus grandes !!

- La nuit, l'été, notre plaisir était de s'installer et d'admirer les étoiles car nous n'avions aucune pollution lumineuse, eh bien ce serait terminé car le clignotement rouge serait omniprésent.

- Les risques (chute de pales ou de glace ou d'incendie) ne sont pas acceptables : les éoliennes sont construites bien trop près de la route empruntée par le car scolaire, les artisans, les habitants et nous-même.

- Les petits chemins que nous prenons à pied, ou en vélo pour admirer les chevreuils, les oiseaux dans les bosquets, pour profiter du calme de la campagne ne seraient plus que des chemins dans une zone industrielle, écrasante, angoissante et bruyante.

-Le fossé des Mourières sera-t-il respecté ou risquons-nous des inondations, en cas de fortes pluies ? C'est lui qui protège le Clos situé en contre-bas. Une éolienne paraît être construite près du fossé.

-Nous sommes contre à cause de la pollution. Or dans le Figaro, journal recommandable, nous avons lu que l'acier venait de Chine, l'Europe n'en produit pratiquement plus. Or les mats de 80m sont en acier. Les socles en béton avec pieux métalliques sont bien proches de la nappe phréatique. Les hélices s'usent avec le frottement de l'air comme les ailes d'avion et le sol sera pollué au pied.

-Lors du démantèlement dans 20 ans quand les machines seront devenues obsolètes, les socles en béton vont rester en partie en terre, seul le mètre supérieur doit être enlevé. Mais au fait pourquoi ne pas connaître encore la profondeur totale de ces socles ? Les fils électriques restent dans les champs et les aires de grutage ne sont diminuées que de 40cm. Et tout cela est-il vraiment écologique ?

- Quand nous voudrions revendre notre maison, qui en voudra avec 6 éoliennes de 135m de haut à 716m devant nos fenêtres ?

- Pendant 6 à 9 mois, nous aurons plus d'une centaine de camions apportant le béton d'énormes convois exceptionnels qui vont polluer l'air que nous respirons, qui vont être bruyants, qui vont nous empêcher de circuler, qui vont affoler oiseaux, chauves-souris, chevreuils. Mais qu'importe ?

- Bref, pour des éoliennes qui fournissent peu d'électricité puisque « pas de vent, pas d'électricité éolienne », donc pas de chauffage l'hiver quand il fait froid et qu'il n'y a pas de vent, arrêtons de gâcher notre cadre de vie.

La Charte de l'environnement de 2004 dit : «chacun a le droit de vivre dans un

environnement équilibré et respectueux de la santé ». Ne sachant pas quel impact sur notre santé aura un tel encerclement, usons du principe de précaution et ne construisons pas ce parc.

Merci, Madame la Commissaire, de tenir compte de tous nos griefs contre ce parc de la Grande Contrée, au Clos le Roi et de formuler un avis défavorable.